

# TOURCOING

## MERCREDI 23 AOUT :

Police-secours. — Services médical et pharmaceutique de nuit : Tel. 450.

### LA VIE MUNICIPALE

## Les soupes scolaires et populaires

Parmi les efforts financiers réalisés par la ville en 1943, il convient de citer celui qui fut accompli en faveur des soupes populaires; le compte des dépenses inscrites au budget de ce service s'élève à 9.826.700 fr.

**Rations payantes.** — 30 soupes scolaires (cantine scolaire et camps de vacances), il a été distribué 1.283.700 rations; en soupes populaires, 2.907.985 soit un total de 4.191.685 rations. En repas, il en a été distribué 1.008.830 au titre scolaire et en repas populaires, 283.753, dont près de 60.000 aux établissements hospitaliers, 28.000 aux sections du bureau de bienfaisance, 29.500 aux foyers d'entraide, 97.700 aux usines. On trouve ainsi un total de 285.753 repas à titre onéreux.

**Distributions gratuites.** — Il a été distribué 680.000 rations de soupe, dont 217.000 aux bénéficiaires de l'assistance obligatoire et 266.000 aux retraités au titre de vieux travailleurs. Quant aux repas, le chiffre est de 41.750. Si l'on additionne soupes et repas, on atteint le chiffre impressionnant de 4.881.910 rations de soupes, 1.277.333 repas, soit un total de 6.159.243 rations dont nos concitoyens ont bénéficié.

Et à ce sujet, le maire déclare dans son rapport :

« Ces chiffres suffisent à démontrer combien cette organisation est appréciée par la population, plus particulièrement par les enfants et les déserteurs de la vie auxquel nous sommes heureux de pouvoir continuer à apporter, malgré les difficultés de l'heure, un supplément à l'alimentation quotidienne.

Au point de vue budgétaire, la situation se présente comme suit : recettes, 9.053.230 fr.; dépenses, 9.826.742 francs, soit un excédent de dépenses de 773.511 fr. que compensent la valeur de denrées en magasin à fin décembre 1943.

## Les titres d'alimentation

La distribution des titres de septembre aura lieu sur présentation de la carte individuelle d'alimentation et de la carte de charbon et foyers domestiques.

La remise des suppléments aux malades bénéficiaires d'un régime alimentaire spécial se fera en même temps sur présentation du certificat et de la carte d'alimentation. Il en sera de même pour les suppléments destinés aux futures mamans sur présentation de la carte de grossesse. La remise des tickets de pommes de terre sera lieu ultérieurement.

Pour les secteurs suivants, la distribution aura lieu à la mairie, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 1 : mardi 21; lundi 28; secteur 2 : jeudi 24; vendredi 25 et samedi matin 26; secteur 3 : mardi 29 et mercredi 30; secteur 4 : lundi 28; mardi 29 et mercredi 30; secteur 5 : mercredi 30; secteur 6 : mardi 29 et mercredi 30; secteur 7 : mardi 29; mercredi 30 et jeudi 31; secteur 8 : mardi 29; mercredi 30 et jeudi 31; secteur 9 : samedi matin 26 et lundi 28; secteur 10 : jeudi 24 et vendredi 25; secteur 11 : jeudi 24 et vendredi 25.

Pour le secteur 12, la distribution se fera à l'école de garçons, rue Lhomond les jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Les retardataires seront servis à la mairie annexe, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

**ORAIRE MIXTE SAINT-JACQUES.** — Mercredi à 20 h., reprise des répétitions générales.

## NORD

**PROJET ACCIDENTELLEMENT A L'EAU** par sa ceur qui roula à bicyclette sur le chemin qui longe le canal du Rincelot à Ohyveide, M<sup>lle</sup> Yvonne Capoen, 22 ans, a été noyée, en dépit des efforts faits par l'auteur de l'accident pour la repêcher.

## PAS-DE-CALAIS

### Une bande de voleurs arrêtés à Avion

Sur mandat du juge d'instruction d'Arras les gendarmes d'Avion ont arrêté Stanislas Kierowolski, Herbert Kowalek, François Kopszewski, Gérard Dutka, Stéphan Dobraski, Boleslas Haber, Jules Delahousse et Kravosky, demeurant tous à Avion, qui avaient formé une bande qui mettait en coupe réglée les fermes de la région de Bapaume. Les denrées alimentaires ainsi dérobées étaient revendues dans des cafés d'Arras ou d'ailleurs et partagées entre les complices.

## CARNET

### NAISSANCES

— André, Jean, Denise, Yvonne et Charles sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Thérèse, M<sup>lle</sup> et M<sup>lle</sup> Jean Libert-Hopel. Clinique maternelle de la Fraternité.

— Marguerite-Marie est heureuse de vous annoncer la naissance de son petit frère Yves.

De la part de M<sup>lle</sup> et M<sup>lle</sup> Léon Bobbe-Dumon.  
M<sup>lle</sup> et M<sup>lle</sup> Léon Bobbe-Dumon.

## TOURNOI DE BOUTES DE LA VILLE.

— Résultats du 20 : Vandendorpe (Cl. Gadanne), bat Magenta (Alleman), 10 à 8; St-François (Cl. Delanoy), bat Vert Baudet (Blancart), 17 à 5; Cl. Phalompins (Cl. Leruste), bat Nouvelle Bouloire (Leclercq), 12 à 9; Joyeux Drilles (Cl. Walckens), bat Exposition (Declercq), 9 à 8; Belle Vue (Cl. Verkam), bat St-Martin (Lefèvre), 8 à 7.

## GRANDE RECLAME

Profitez des derniers jours

**LERUSTE** 61, rue Saint-Jacques, 61

**TOURCOING**

Grand choix d'ACAJOU MASSIF

**MOUVAUX**

**DISTRIBUTION DES TICKETS DE RATIONNEMENT** de septembre, à la mairie, de 8 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, dans l'ordre suivant : Jeudi 24, matin : de 1 à 300 après-midi, de 301 à 600; Vendredi 25, matin : de 601 à 900; après-midi de 901 à 1200; Lundi 28, matin : de 1201 à 1500; après-midi jusqu'à 16 h. 30, 1501 à 1800; Mardi 29, matin, de 1801 à 2100; après-midi, de 2101 à 2400; Mercredi 30, matin, de 2401 à 2700; après-midi, de 2701 à la fin. Jeudi 31 (pour les malades, futures mamans et consommateurs ayant abattu du détail) matin, de 1 à 1500; après-midi, de 1501 à la fin. Vendredi 1<sup>er</sup> septembre (retardataires), matin, de 1 à 1500 et après-midi 1061 à la fin.

Les cultivateurs seront servis de leurs titres d'alimentation contre leur déclaration de livraison de lait du mois d'août, le jeudi 31, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Les cartes de leurs clients seront établies par le service de Roncq.

**Suppléments aux malades, malades non-malades et prisonniers rapatriés** depuis plus de 6 mois, à la mairie annexe, le samedi 26, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les cultivateurs seront servis de leurs titres d'alimentation contre leur déclaration de livraison de lait du mois d'août, le jeudi 31, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Les cartes de leurs clients seront établies par le service de Roncq.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

## RONCQ

### An ravitaillement

La distribution des titres d'alimentation de septembre se fera : Pour le Centre, à la mairie-annexe : Mercredi 25, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Jeudi 24, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Vendredi 25, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Samedi 26, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Dimanche 27, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Lundi 28, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Mardi 29, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Mercredi 30, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Jeudi 31, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Vendredi 1<sup>er</sup> septembre, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30.

Pour le Blanc-Four, salle des fêtes : Vendredi 25, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Samedi 26, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Dimanche 27, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Lundi 28, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Mardi 29, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Mercredi 30, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Jeudi 31, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30; Vendredi 1<sup>er</sup> septembre, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 16 h. 30 à 17 h. 30.

Suppléments aux malades, malades non-malades et prisonniers rapatriés depuis plus de 6 mois, à la mairie annexe, le samedi 26, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les cultivateurs seront servis de leurs titres d'alimentation contre leur déclaration de livraison de lait du mois d'août, le jeudi 31, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Les cartes de leurs clients seront établies par le service de Roncq.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

La présentation de la carte de charbon sera exigée au cours de cette distribution, pour contrôle.

**Retardataires :** Les titres non réclamés suivant l'horaire fixé ci-dessus ne seront remis que le 4 septembre, avec amputation des titres correspondants au nombre de jours en retard.

## ETATS CIVILS

### ROUBAIX. — NAISSANCES.

Lucette Luyckx, 12, r. de la Planche-Trouée. — Thérèse Libert, 20, av. J-Lagache, née Olinique matern. — Michel Crespin, 112, r. Jean-Macé. — Daniel-André Orlansimo, 20, r. du Trichon. — Colette Bonvarlet, 12, r. Vauban. — Claudine Labbas, 209, r. Julien Lécuyer, née clinique maternelle. — Annie Jung, 112, r. de la Gare. — Guy Talpaert, de Croix, 42, av. Gustave-Delory, né 60, Bd de Cambrai. — France Du Jardin, 182, r. de Blanchemaille, née à la maternité munic. — Annie Vander Melron, 107, r. de France, c. Bossut, 5, née maternité munic. — Danielle Devynck, à Hem, 15, r. du Petit-Plot, née maternité munic. — Michèle Verove, 61, r. Philibert-Delorme, née maternité munic. — Josianne Duquesne, 120, r. Montgolfier, née maternité munic. — Patrick Lagache, 111, r. de Douai, à Lille, né 219, r. Daubenton. — Hélène Arensma, 82 ans, 52, r. Saint-Jean. — Pierre Herbin, 73 ans, r. d'Estaing, c. Petit-Rouze, 3. — Oscar Rose, 71 ans, 52, r. Saint-Jean. — Jean-Baptiste Prevost, 88 ans, à Forest-sur-Marque, 58, r. Principale. — Malvina Segard, 75 ans, 4, Grande-Rue.

**MARIAGES.** — Arnould-Xavier Jules WATTELOS, 59, av. de la Gare. — WASQUEHAL. — NAISSANCES. — Marcelle Bourgeois, 15, imp. du Plomeux. — Bernard Verstraete, 98, r. Vauban, à Mouvaux, né à la maternité. — Ermina Queija, veuve Dos Santos, 41 ans, 14, av. Hannart. — WATTELOS. — Mariages. — Henri Goret et Adrienne Desalle. — Robert Lejour et Jeanne Loefel. — August Van Hauwaert, 56 ans, 2, r. des Poilus.

**LYS.** — Publication de mariage. — Jean Lemay, garçon boucher, 4, r. de Lorraine, et Geneviève Larooze, épouseuse, 10, r. Ghésquiere. — NAISSANCES. — André Dehaene, 17, r. de la Tranquillité. — Danielle Hennion, ch. P-Curie, 10. — Pierre Poyrrier, Grand-Place, 18, né r. Nationale, 133. — Renée Doye, r. de Linselles, 3.

**MARIAGES.** — Robert Callawaert, docteur, et Lea Labit, tricoteuse, dont à Wattrelos. — Jean Dussautier, commis des contributions directes, et Aline Jankit, employée, r. du Haze, 58 bis. — Décès. — Louis Duponchelle, 70 ans, r. d'Hayre, 3, décédé r. Nationale, 138. — Jules Dumortier, 84 ans, r. du Chevalier-Bayard, 30. — Edouard Deschamps, 76 ans, r. de Moscou, 57.

**MOUVAUX.** — NAISSANCES. — Gerard Denis, 39, r. des Poilus. — HALLUIN. — Publication de mariage. — Emile Robaey, contre-maître de tissage, 1, r. du Molinel, et Madeleine Minasse, 1, p. 102, r. de Lille. — Décès. — Jean Ogier, 46 ans, 99, r. J-Jaurès. — Palmire Heulick, 86 ans, 37, r. de la Pannerie. — Victor Desmet, 71 ans, 18, r. Turbigo.

**MARIAGES.** — Robert Callawaert, docteur, et Lea Labit, tricoteuse, dont à Wattrelos. — Jean Dussautier, commis des contributions directes, et Aline Jankit, employée, r. du Haze, 58 bis. — Décès. — Louis Duponchelle, 70 ans, r. d'Hayre, 3, décédé r. Nationale, 138. — Jules Dumortier, 84 ans, r. du Chevalier-Bayard, 30. — Ed